

mines leur fût adjudgée; on dit que leur réclamation était fondée sur un traité de cession, ou d'acquisition passé entre DUBUQUES et les Indiens, que ce traité avait été sanctionné par un acte du Baron de CARONDELET, alors gouverneur pour l'Espagne de la Louisiane à l'ouest du Mississipi, et que le général HARRISON l'avait confirmé, lors qu'il en prit possession pour les Etats-Unis, en 1804; mais le congrès jugea en faveur des sauvages. Ce qui est aux sauvages est, en quelque sorte, aux Etats-Unis, et il n'est pas ordinaire qu'on juge contre ses propres intérêts. AUGUSTE s'abstint de statuer dans une cause où il aurait été partie et juge, et il perdit son procès. Un gouvernement aussi libéral que celui des Etats-Unis aurait dû l'imiter.

Les sauvages gardent encore ces mines exclusivement pour eux, et avec beaucoup de jalousie; tellement que j'ai dû avoir recours au tout-puissant ordinaire, au Whiskey, pour obtenir de les voir. Ils content eux-mêmes le plomb dans des trous qu'ils creusent dans le tuf pour le réduire en saumons. Ils les échangent avec les traiteurs contre des articles de première nécessité; mais ils les leur portent eux-mêmes de l'autre côté de la rivière, et leur défendent de la passer. Malgré toutes ces précautions, je doute que ces sauvages gardent encore longtems ces mines: car elles sont trop riches, et les Américains trop spéculateurs.

Dubuques repose en roi dans une caisse de plomb renfermée dans un mansolée: ces Indiens le lui ont érigé sur le sommet d'une petite colline qui surmonte leur camp et domine le fleuve. Cet homme était devenu leur idole, parce qu'il avait, ou leur avait fait croire qu'il possédait un antidote contre la morsure des serpens à sonnettes.—Un monsieur très respectable, qui était l'ami de Dubuques, a voulu me persuader que ce jongleur prenait entre ses mains les serpens à sonnettes, et qu'en leur parlant un langage impératif et à leur portée, il les apprivoisait et les rendait doux comme des colombes. Je me bornai à lui observer que je croyais tout cela, parce qu'il me disait l'avoir vu lui-même, mais que si je le voyais de mes propres yeux, je ne le croirais pas.

Après avoir parcouru un espace d'environ 670 milles de déserts, cet endroit (*la Prairie du Chien*) se présente comme par enchantement, et le contraste est d'autant plus frappant, en ce qu'il annonce une certaine civilisation; la langue française est la dominante, et on y est très bien reçu.

Je ne puis et je ne dois quitter la Prairie du Chien sans rappeler les honnêtetés qui m'ont été prodiguées par M. RAULET (ROLETTE), agent et associé de la compagnie S. O.

Les Américains en général regardent les Canadiens comme des ignorans. J'ignore s'ils le sont; mais je sais qu'ils sont très polis et très obligeants, ou du moins, je les ai toujours trouvés tels, même parmi la basse classe.